Cart'info

Bulletin d'information de la Société Romande de Cartophilie
Fondée en 1979 - Septembre 2017

Le mot du président: vie de société

Le 27 mars s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de notre société, en présence de 32 membres (4 excusés). La salle était donc bien remplie, de quoi animer les conversations et justifier le quart d'heure vaudois d'usage qui a reporté l'ouverture de la séance à 20h 15.

La Société déplore le décès de trois membres : Roger Légeret, notre ancien caissier Angelo Locatelli et Rose-Marie Oberson; deux autres ont donné leur démission et deux ont été radiés de nos listes. En revanche, nous avons le plaisir d'accueillir Marie-Anne Dousse, à laquelle nous souhaitons une cordiale bienvenue. La SRC compte aujourd'hui 97 membres.

Sur proposition du comité, l'Assemblée a décidé de ne pas changer le montant de la cotisation pour 2018. Les comptes de 2016 ont laissé une légère perte, due essentiellement à la bourse d'automne, qui suscite de moins en moins d'intérêt auprès des marchands. Il a donc fallu se résoudre à n'organiser plus qu'une seule bourse, au printemps. En raison de l'indisponibilité de l'aula des Cèdres, celle du 29 avril 2018 se tiendra à Cossonay, à la salle Coss Arena.

Après l'élection du comité, reconduit en bloc dans la même composition, le président clot la séance à 20h 50, au terme de 35 minutes de débats seulement... Record battu !

La société se doit de remercier chaleureusement Adrien, Charles, Daniel, Edwin, Heidi, Lisette, Louis, Nicole, Philippe, Pierre, Serge, Sylvette et Urs : ce sont les bénévoles qui ont aidé le comité à organiser et faire vivre la bourse du 2 avril. Sans eux, rien n'aurait été possible ! Environ 200 personnes nous ont rendu visite par ce (trop) beau dimanche. Dans l'ensemble, les marchands étaient satisfaits et la fermeture à 16h 00 a été appréciée par tout le monde. Peu d'affaires sont conclues en fin de journée et les préposés au nettoyage de la salle peuvent regagner leur foyer à une heure pas trop tardive.

L'été appartient déjà au passé et le comité se réjouit de vous retrouver lors des séances de ce dernier trimestre. Il vous rappelle que la Société philatélique de Lausanne invite la SRC à participer à son exposition-bourse du 26 novembre prochain, qui aura lieu à la salle des fêtes du Casino de Montbenon. Soyez nombreux à vous rendre à la « capitale » ce jour-là !

Votre président, Jacques Rosset

Société Romande de Cartophilie, Case postale 7452, 1002 Lausanne
Président: Jacques Rosset, tél. 079 464 30 85, president@cartophilie.ch
Secrétariat: admin@cartophilie.ch
Secrétariat bourses: Marlène Domenjoz, bourses@cartophilie.ch
Rédacteur: Gérald Hadorn, redacteur@cartophilie.ch
Digitalisation et mise en page du bulletin, webmaster : Michel Viredaz, bulletin@cartophilie.ch
Trésorier: Roger Fiaux, caisse@cartophilie.ch
Imprimé en Suisse — Internet: www.cartophilie.ch

La Cure, un village, une frontière et un hôtel bien particuliers

Gérald Hadorn

Situé aux confins du canton de Vaud, à l'altitude de 1160 m, le village de la Cure présente la particularité de se trouver à cheval sur la frontière franco-suisse. Sa partie française fait partie de la commune des Rousses, celle située sur sol helvétique est rattachée à la commune de Saint-Cergue.

La frontière actuelle résulte de la conclusion du traité des Dappes, signé par la France et la Suisse le 8 décembre 1862. Le but principal de cet accord visait à offrir à la France un passage routier vers le col de la Faucille sans passer par la Suisse. En échange des terrains souhaités qu'elle obtenait dans la vallée des Dappes, la France offrait une partie du hameau de la Cure, entraînant l'attribution de plusieurs maisons à la Suisse. Si un tel arrangement, peu courant certes, ne présentait rien d'excepionnel, il donna naissance à une situation quasi unique et imprévue.

En 1862, un citoyen du nom de Ponthus, voyant l'avantage dont il pourrait bénéficier de ce changement, érigea en hâte un magasin sur un champ dont il était propriétaire, à l'endroit exact où la nouvelle frontière devait être tracée. Sachant que le traité stipulait qu' « il ne portera aucune atteinte aux droits acquis au moment de l'échange des ratifications », Ponthus s'arrangea pour ériger un bâtiment dont l'une des façades se situe en France, l'autre en Suisse. Ainsi, il devenait facile (et pseudo légal) de faire fleurir commerce et transit de tabac, alcool et autre chocolat...

Par la suite, les descendants de Ponthus vendirent l'immeuble à Jules Arbez, habitant du village voisin de Bois-d'Amont, qui l'aménagea en hôtel. Ainsi naquit l'Hôtel Arbez Franco-Suisse, qui existe encore aujourd'hui. Son patron ne manque pas de proposer à ses hôtes une chambre située à cheval sur la frontière, « où l'on peut dormir la tête en Suisse et les pieds en France ». En cuisine comme au restaurant, personnes, mets et vins franchissent quotidiennement la limite sans entrave au sein de l'établissement. L'auteur de ces lignes n'a pas manqué d'en profiter !

Cette situation particulière expose le tenancier à deux réglementations distinctes et aux tracas administratifs qui en résultent, mais aussi à la bureaucratie qui doit faire face à de véritables casse-têtes. Fermer les yeux peut donc se révéler benéfique pour chacun...

Durant le second conflit mondial, l'exploitant d'alors, Max Arbez, avait permis à des centaines de juifs, alliés et résistants de franchir discrètement la frontière et d'échapper ainsi à l'occupant.

Accolée au bâtiment, une borne datant de 1863 rappelle le changement intervenu lors de la mise en vigueur du traité et marque discrètement la frontière séparant les deux pays. Presque en face, une autre borne, non officielle, est décorée d'un sapin sculpté à l'intérieur d'un écu : ce sont les armoiries de l'Arbézie, nom donné par le politicien français Edgar Faure à cette minuscule principauté d'à peine dix ares, autoproclamée de la famille Arbez. L'humour... international garde ses droits!

Les éditeurs de cartes postales du début du XXe siècle ont particulièrement choyé les collectionneurs d'aujourd'hui. Les diligences postales y occupent une place de choix, beaucoup plus que le train qui leur a succédé plus tardivement qu'ailleurs. Son ouverture de Saint-Cergue à la Cure a eu lieu le 18 août 1917, celle de la partie française jusqu'à Morez le 7 mars 1921 seulement. Cette dernière a été supprimée le 27 septembre 1958.

A l'exception des deux exemplaires présentant les gares, toutes les cartes proviennent de la collection de Jean-Pierre Devaud, que l'auteur remercie chaleureusement.

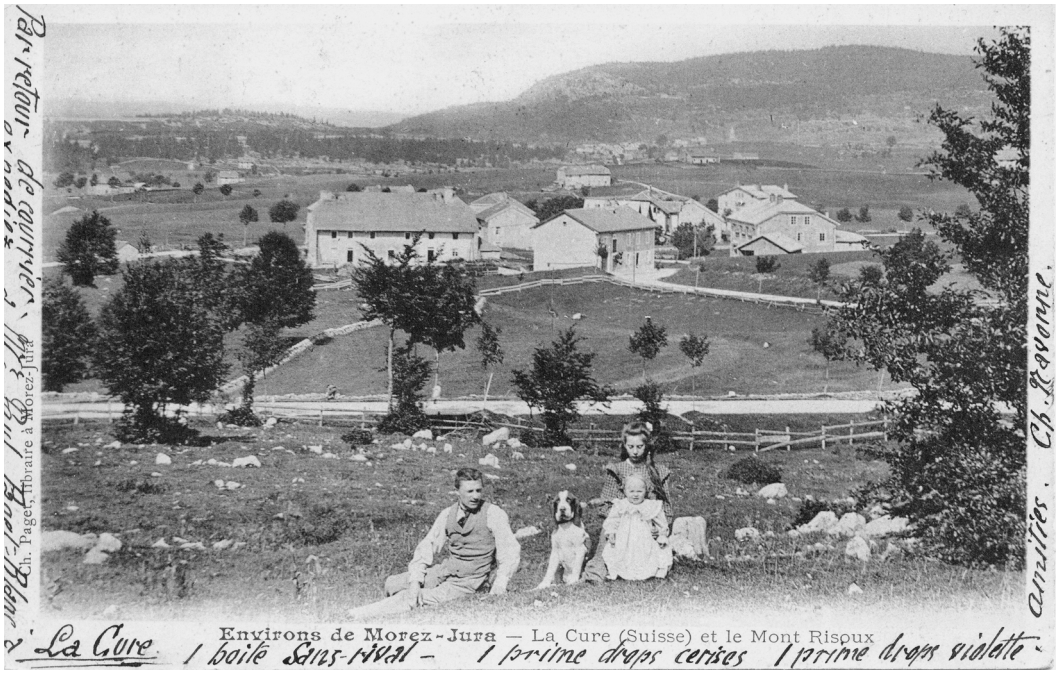

Un sympathique accueil familial au hameau de La Cure, vu en direction de la France. Carte expédiée le 1er septembre 1903.

Cent ans avant les supermarchés, le magasin Ponthus abritait aussi un café.

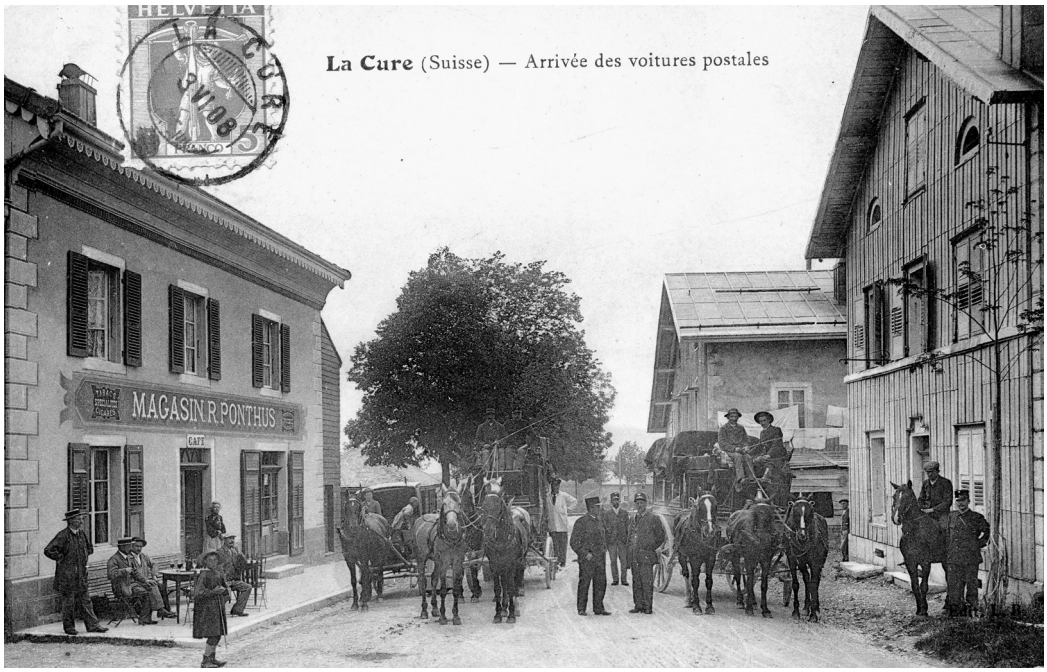

Les diligences font halte devant le magasin transfrontalier Ponthus, dont le bâtiment abritera le futur Hôtel Arbez Franco-Suisse.

Le magasin Ponthus a vécu. Acquis par Jules Arbez, le bien nommé alors Hôtel de la Frontière a pris sa place. Carte envoyée le 12 juillet 1902.

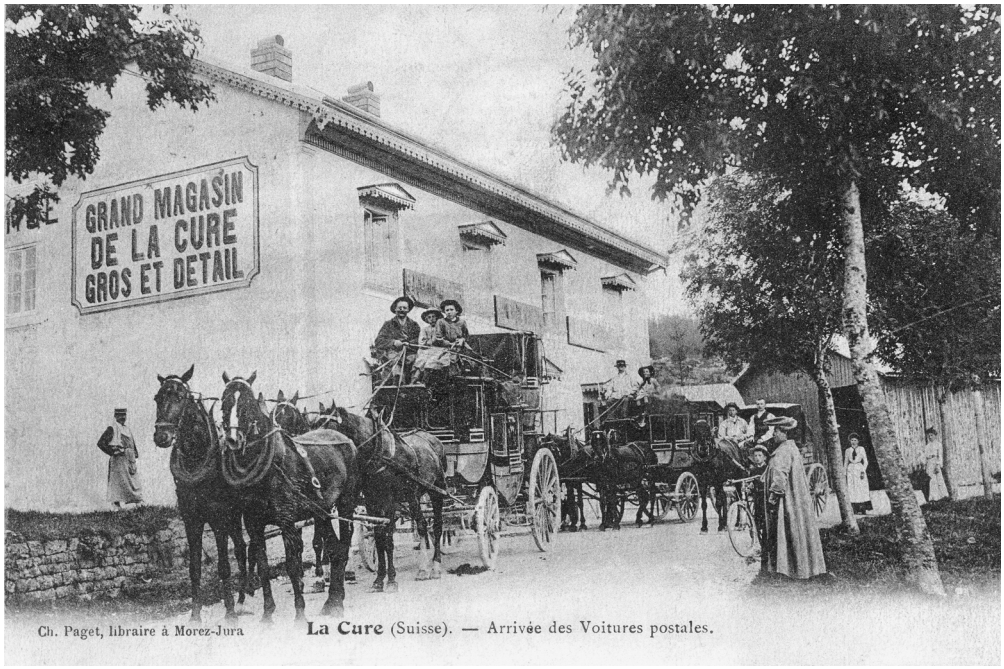

Ponthus devait faire face à la concurrence du Grand Magasin.

Le Grand Magasin offre aussi abri aux chevaux et remise.

La diligence passe au trot. Un père écarte sa fillette du danger!

Au Grand Magasin, il était aussi possible de consommer vins, bière et liqueurs. Carte expédiée le 30 août 1904.

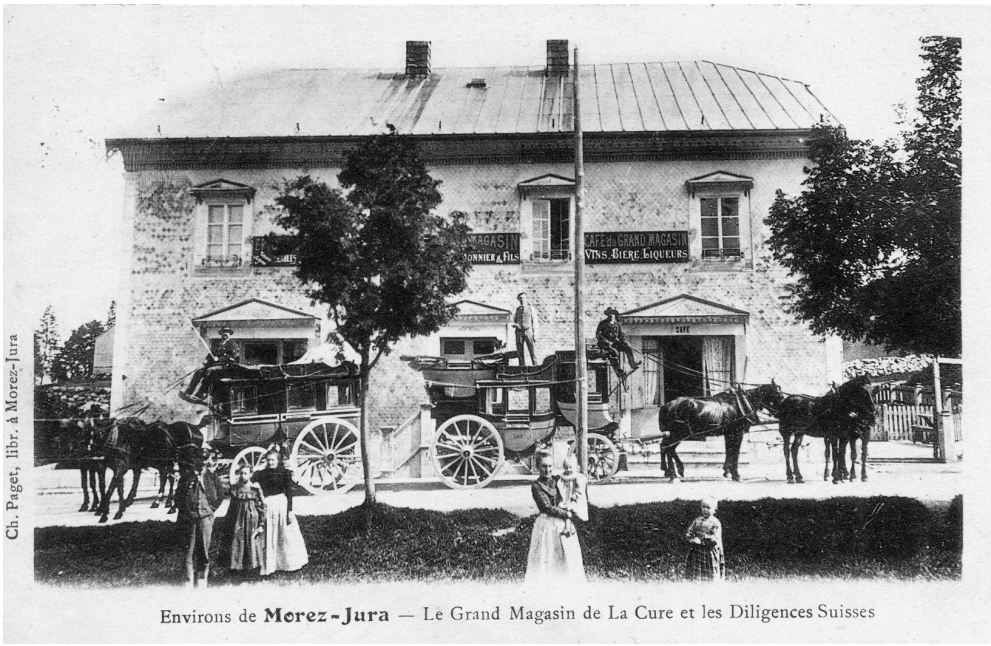

L'une des plus anciennes cartes de La Cure présente la diligence devant le bâtiment du futur café-restaurant Paget-Blanc.A droite, le Grand Magasin et sa remise.

Le café-restaurant Paget-Blanc, voisin du Grand Magasin.

Le café Paget-Blanc vendait aussi des produits d'épicerie, de mercerie et des denrées coloniales.

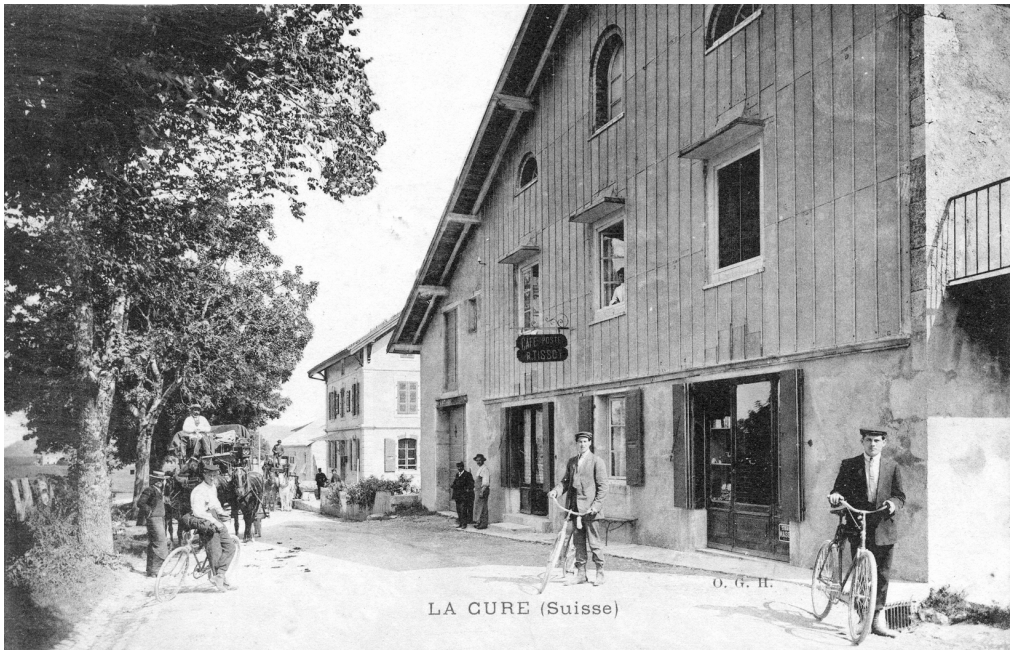

La Cure disposait largement de quoi étancher sa soif. Ici, le Café de la Poste, tenu par R. Tissot, tout proche du bâtiment des douanes suisses.

La borne marque clairement la frontière, à quelques dizaines de mètres du bâtiment des douanes suisses.

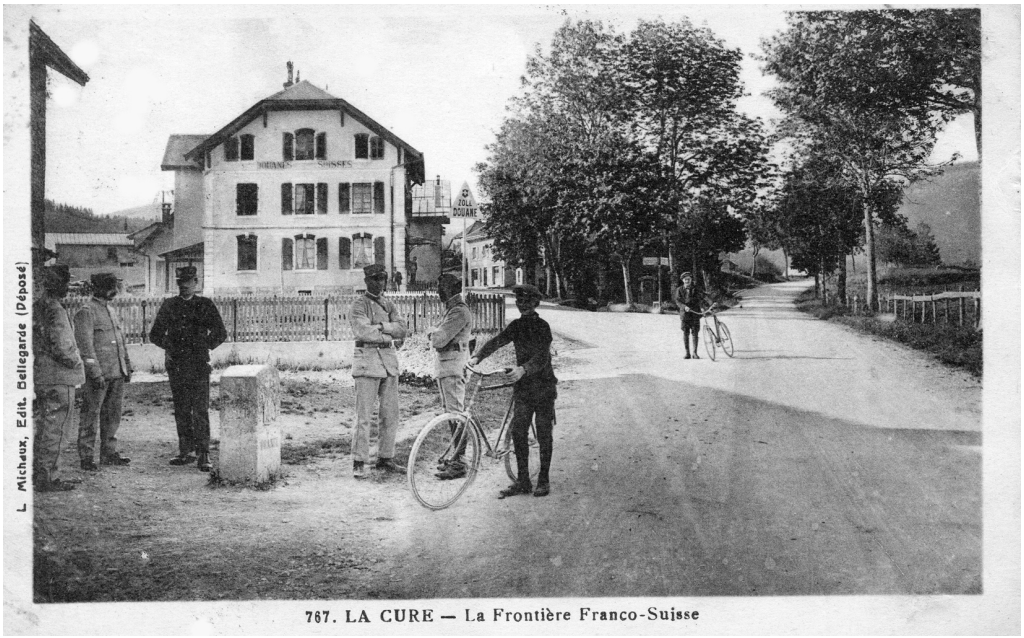

Diligences et calèches à la bifurcation des routes de Saint-Cergue et de la Faucille. A gauche, le bâtiment des douanes suisses, qui abritait aussi le bureau de poste.

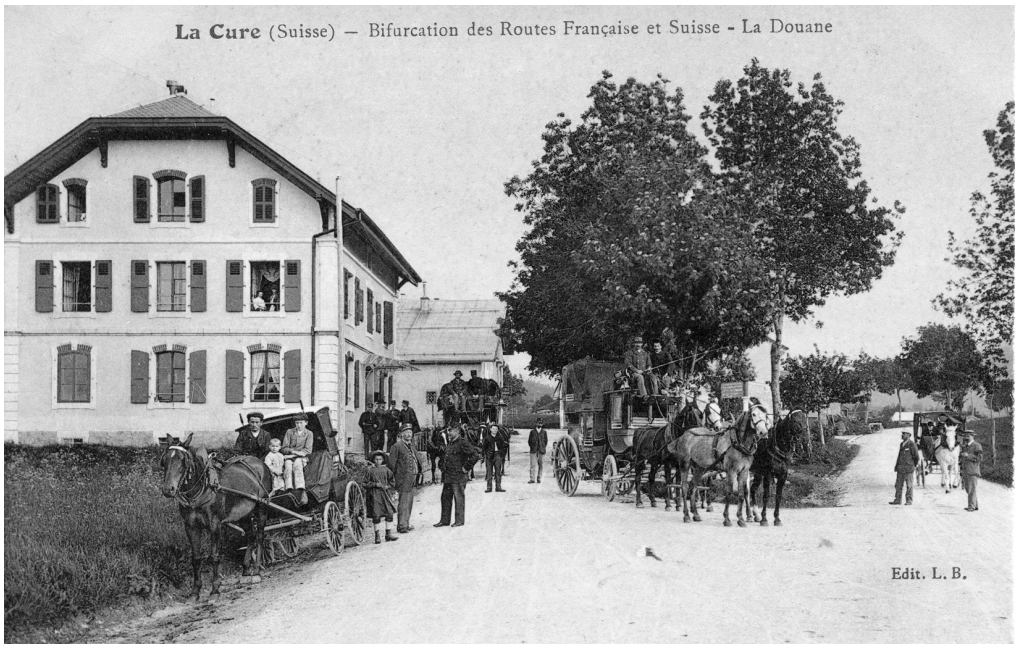

L'imposant bâtiment de la douane française.

La gare française de La Cure, éloignée de quelques centaines de mètres de celle de Suisse. Le train en provenance de Nyon se dirige vers les Rousses et Morez.

Un train prêt au départ dans la gare suisse, aujourd'hui terminus de la ligne.

EXPOSITION - BOURSE
Timbres et cartes postales

Dimanche
26 novembre 2017
Lausanne
de 9h à 16h non-stop
Casino de Montbenon
Allée Ernest-Ansermet 3

Entrée libre
Parking
à proximité
Restauration
Buvette

Vente et achat de timbres
et cartes postales
par nombreux négociants

Expertises gratuites
de timbres et collections
par experts officiels

Invités:
Club de Payerne et environs
Sté Romande de Cartophilie

Sté Lausannoise
de Timbrologie

Timbres et conseils offerts aux
enfants et débutants

Cart'info